

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Absents : 4
- Votants : 13
- Pour : 13
- Contre :
- Abstention :

Date et affichage de la convocation : 8 mars 2024

Délibération n°13

Séance du 12 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze mars à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Madame MIHURA Nathalie.

PRESENTS : COMET Claude, HARIGNORDOQUY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, INÇABY Emile, MIURA Nathalie, Fabien ITHURBIDE

ABSENTS : Cécilia LARRALDE, JAUREGUIBERRY Michel, GARAT Jean-Michel, IBARLUCIA Michel ayant quitté la salle au moment du vote

PROCURATIONS : Cécilia LARRALDE a donné procuration à Bernard PALLEC, JAUREGUIBERRY Michel a donné procuration à Fabien ITHURBIDE

A été nommée secrétaire de séance : LEIZAGOYEN Sylvie

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Pour l'approbation du compte financier unique (CFU), le conseil municipal est placé sous la présidence de Nathalie MIURA.

La présidente rappelle à l'assemblée que la Commune a souhaité s'inscrire dans la procédure d'expérimentation du CFU qui a vocation à remplacer les comptes administratif et de gestion.

Elle explique que le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document et la mise en place de contrôles automatisés.

Elle présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU et les présente au vote une fois que M. le Maire a quitté la salle

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Mme la Présidente et après en avoir largement délibéré,

VOTE le compte financier unique de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

- Prévu : 733 501.19 €
- Réalisé : 543 354.60 €
- Reste à réaliser : 118 000 €

Recettes :

Prévu : 733 501.19 €
Réalisé : 162 420.07 €
Reste à réaliser : 101 159 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Prévu : 1 105 115.84 €
Réalisé : 510 503.58 €

Recettes :

Prévu : 1 105 115.84 €
Réalisé : 1 093 880.86 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE :

Investissement : -380 934.53 €
Fonctionnement : 583 377.28 €
Résultat global : 202 442.75 €

Fait le 13 mars 2024

Le Secrétaire de séance



Sylvie LEIZAGOYEN

Le Maire



Michel IBARLUCIA

